



**SYNDICAT MIXTE POUR LA CRÉATION, L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION
2022-07 DE L'AÉRODROME BRIVE SOUILLAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL**

L'an deux mille vingt deux et le 24 février à 14 h 30, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Brive, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 18 février 2022.

DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Président : M. Frédéric SOULIER - Conseillers communautaires : M. François PATIER - M. Christian PRADAYROL - M. Jean-Paul FRONTY - M. Philippe VIDAU - M. Jean-Louis LASCAUX - M. Julien BOUNIE - Mme Alexandra DOUSSAUD
Conseil Départemental de la Corrèze : Conseillers départementaux : M. Francis COMBY - Mme Pascale BOISSIERAS
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Conseillers régionaux : M. Philippe NAUCHE - M. Valéry ELOPHE
Ville de Terrasson : Conseiller Municipal : M. Roger LAROUQUIE

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseillers communautaires : M. Yves GARY - M. Henri SOULIER
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Conseiller régional : M. Pascal CAVITTE
C.C.I. de la Corrèze : Présidente : Mme Françoise CAYRE
C.C.I. du Lot : Président : Monsieur Jean HUGON

DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :

Conseil Départemental de la Corrèze : Conseillers départementaux : M. Gérard SOLER représentant M. Pascal COSTE - M. Jean-Jacques DELPECH représentant Mme Frédérique MEUNIER
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Mme Annick COUSIN
Conseil Départemental du Lot : Conseiller départemental : M. Régis VILLEPONTOUX représentant M. Frédéric GINESTE
Communauté de Communes CAUVALDOR : M. Habib FENNI représentant M. Raphaël DAUBET

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Mme Anabelle REYDY donne pouvoir à Monsieur Philippe NAUCHE

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Madame Alexandra DOUSSAUD pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : Groupe de travail « Développement des lignes aériennes » : désignation des membres

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20220224-2022-07-DE
Date de télétransmission : 03/03/2022
Date de réception préfecture : 03/03/2022

Le contrat d'objectifs pour l'aéroport Brive Vallée de la Dordogne adopté par délibération en date du 9 septembre 2019 fixe les objectifs que le syndicat et chacun de ses membres se sont fixés pour la période 2019-2023.

L'axe 1 du contrat a pour objet de disposer d'une stratégie de développement cohérente afin de favoriser la desserte et le désenclavement du territoire par le réseau aérien. L'action 1.4 cible le développement de l'offre de lignes touristiques notamment internationales. Il est ainsi prévu de débattre et valider par le syndicat les régions cibles qui en sont issues afin de prospecter en conséquence les compagnies pertinentes pour l'ouverture de lignes.

Afin de mener à bien cette action, le comité syndical a créé le 15 janvier 2021 un groupe de travail « développement des lignes aériennes » conformément à l'article IV.4 du règlement intérieur adopté par le comité syndical le 17 décembre 2020.

Ce groupe de travail est composé de 11 membres comprenant un délégué titulaire pilote de ce groupe de travail.

Considérant le renouvellement général des Chambres de Commerce et d'Industrie en novembre 2021, il est proposé au comité syndical de désigner un nouveau membre concernant le poste vacant.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **Désigne** un membre du groupe de travail :
 - Françoise CAYRE de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze

Et **dit** qu'il sera piloté par Alexandra DOUSSAUD, délégué titulaire.

Et **dit** qu'à compter de ce jour, la composition du groupe de travail « Développement des lignes aériennes » est la suivante :

- MM Julien Bounie, Yves Gary, François Patier
Philippe Vidau, Christian Pradayrol CABB
- MM Francis Comby, Jean-Jacques Delpech CD 19
- Monsieur Philippe Nauche CRNA
- Madame Françoise Cayre CCI 19
- Monsieur Raphaël Daubet CAUVALDOR

piloté par Madame Alexandra Doussaud, déléguée titulaire.

- **Donne** pouvoir à Monsieur le Président pour mener à bien l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 19

Adopté à l'unanimité

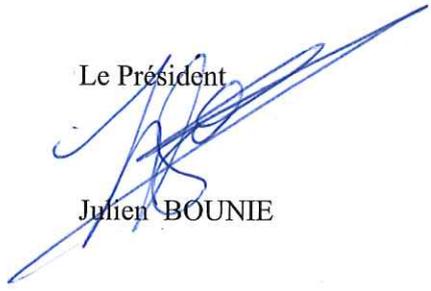
Accusé de réception en préfecture
049 23 903175-20220224-2022-07-DE
Date de télétransmission : 03/03/2022
Date de réception préfecture : 03/03/2022

JB

Pour extrait certifié conforme

Votes : Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Julien Bounie', written over the printed name.

Julien BOUNIE